

Ordre du jour :

- **Commune nouvelle**
- **Médiation préalable obligatoire**
- **Adhésion service prévention et santé au travail**
- **Etude de diagnostic assainissement collectif**
- **Questions diverses**

Présents : P. BARTELS, L. JACQUEMARD, G. SCHMIT, C. FENAUX, F. FERRAZ, P. EDUIN, P. BEAUMONT, C. LEGRAND, N. DECHAPPE

Absent excusé : F. FOSTIER

Absent : B. WIART

Secrétaire : C. FENAUX

COMMUNE NOUVELLE :

Le Maire expose à l'Assemblée la charte de fonctionnement de la commune nouvelle qui a pour but de réunir les communes de Guignicourt et Menneville.

Le nom proposé est Villeneuve sur Aisne

Aux prochaines élections, la parité devra être respectée. Sur 27 membres prévus, il y aura 10 représentants de Menneville et 17 de Guignicourt.

Le Conseil Municipal donne son accord pour adhérer à la commune nouvelle.

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 0

MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE :

Le Maire rappelle à l'assemblée que :

Jusqu'au 19 novembre 2020, il est possible d'avoir recours à une médiation préalable obligatoire (MPO) en vue de résoudre un litige avec un agent, avec l'aide du Centre de Gestion désigné comme médiateur en qualité de personne morale.

L'engagement de la collectivité signataire d'y recourir comporte une participation financière à hauteur de 50 euros par heure de travail effectué par le médiateur.

Le Conseil après en avoir délibéré décide :

* d'autoriser le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion en vue de recourir à la Médiation Préalable Obligatoire

ADHESION AU SERVICE PREVENTION ET SANTE AU TRAVAIL :

Les collectivités doivent disposer d'un service médecine préventive, cette mission pouvant être réalisée par le Centre de Gestion(CDG). Le Conseil Municipal décide de confier cette mission au CDG et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion.

ETUDE DE DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Le Maire rappelle à l'assemblée que le premier diagnostic périodique des systèmes d'assainissement collectif est obligatoire avant le 01/07/2025. Le Conseil Départemental propose un groupement de commande pour la rédaction du marché ainsi qu'un accompagnement administratif et technique pour le suivi de ce diagnostic. Le conseil municipal émet un avis favorable à la participation de la commune à ce regroupement de commande.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Réunion le 18/09/2018 pour les travaux d'aménagement de la traverse du village 2^{ème} et 3^{ème} tranche en même temps.